



### Le conseil d'administration

Charline, Marie-Andrée, Chantal, Alain, Jean-Baptiste, Marc, Marie-Christine, René, Sylvie, Véronique, Henri  
Les bénévoles

François, Thiziri, Manon, Marie-Anne

### Les salariées

Audrey, Carla, Cyrielle, Romane

### Les vacataires

Bertrand, Cécile, Cindy, Dylan, Margaux

vous souhaitent une



Bonne année  
2026





*Au seuil de cette nouvelle année, le CAFFES se réjouit de pouvoir poursuivre son engagement avec encore plus de force, d'outils et de reconnaissance institutionnelle.*

*Le décret n° 2025-985 du 22 octobre 2025, en application directe de la loi du 10 mai 2024, reconnaît davantage la place des associations comme la nôtre dans l'action publique. Cela confirme notamment la possibilité, pour le CAFFES, de se constituer partie civile et de voir son action pleinement reconnue sur l'ensemble des territoires.*

*Cette avancée souligne l'importance d'une vigilance partagée autour des critères d'agrément et de leur renouvellement, garants de notre légitimité et de notre capacité à agir au plus près des familles et des professionnels.*

*Nous formons également le vœu que 2026 voit se renforcer nos liens avec les institutions publiques. Ancrés dans la réalité des familles, nous souhaitons que nos actions soient soutenues à la hauteur des besoins observés sur les territoires. Le CAFFES porte depuis toujours une démarche d'écoute et de présence au plus près du terrain. Pour que cette mission continue de faire sens et d'apporter des réponses concrètes, nous avons besoin d'un engagement à la hauteur des enjeux auxquels familles et professionnels sont confrontés. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que chaque initiative, chaque accompagnement et chaque projet trouve l'appui nécessaire et adapté.*



Le temps d'échange organisé cette année a montré l'importance de créer des espaces de dialogue entre familles, accompagnants, partenaires institutionnels et acteurs de terrain. Forts des retours positifs et encourageants des familles présentes, nous souhaitons prolonger ce projet en 2026.

Dans cette continuité, nous commençons la création d'une malle pédagogique rassemblant bibliographie, ressources existantes et supports d'animation, pour soutenir la sensibilisation auprès de tous. Notre objectif reste de fournir repères et outils afin de mieux comprendre, accompagner et agir ensemble, au service des familles et des professionnels.



La santé mentale est devenue en France un marché à forte croissance. Les dernières études montrent que les personnes qui pratiquent régulièrement une activité physique ont davantage de risques de développer des troubles mentaux que celles qui sont inactives.

20%	38%
Des personnes avec une santé mentale défaillante sont plus susceptibles de faire partie d'un culte sectaire	Des personnes avec une santé mentale défaillante sont plus susceptibles de faire partie d'un culte sectaire

**Les points de vigilance**

- Si je m'interroge...
  - Sur l'entraînement accès à certaines techniques
  - Sur l'absence de résultats ou de bénéfices
  - Sur l'absence de résultats ou de bénéfices
  - Sur l'absence de résultats ou de bénéfices
  - Sur l'absence de résultats ou de bénéfices

**Que faire**

- Contacter la police ou les autorités compétentes

**Temps d'échange**  
Samedi 25 novembre de 20h à 21h

Restez proches : comment maintenir le lien et prévenir la rupture



Charline DELPORTE, Présidente et Chevalier de la Légion d'Honneur, et l'équipe sont toute l'année à votre service

7-9 rue des Jardins - 59 000 LILLE - 03.20.57.26.77 / 06.45.32.60.05  
[www.caffes.fr](http://www.caffes.fr)

@ [contact@caffes.fr](mailto:contact@caffes.fr)

f [caffeslille2](#)

X [ACaffes](#)

association [caffes](#)

YouTube [@AssociationCAFFES](#)

in [caffes-centre-national-d-accompagnement-familial-face-a-l-emprise-sectaire](#)

Soutenez le CAFFES  
avec un don en scannant  
ce QR Code

